



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 1^{er} juillet 2021

EVOLUTION DE LA REGLEMENTATION FISCALE ET DOUANIERE : LA POSTE ACCOMPAGNE SES CLIENTS POUR FACILITER LES DEMARCHES

A compter du 1^{er} juillet 2021, la réglementation sur la taxation des importations de marchandises de faible valeur issues de ventes à distance évolue sous l'impulsion de l'Union Européenne. Toutes les importations en provenance de pays extérieurs à l'UE seront soumises au paiement de la TVA dès le premier euro de marchandise achetée. Jusque-là, seules les marchandises d'une valeur supérieure à 22€ étaient taxées à la TVA à l'importation. La Poste se conforme à cette évolution et accompagne ses clients.

Les solutions de La Poste pour simplifier l'acquittement de la TVA à l'importation

La Poste remplit déjà le rôle de collecte de la TVA à l'importation pour le compte de l'Etat au même titre que les autres opérateurs de transport.

Pour se conformer à la nouvelle réglementation, La Poste mobilise ses équipes et renforce ses process de collecte pour simplifier la démarche de ses clients destinataires.

Si la TVA n'a pu être réglée lors d'un achat en ligne sur le site e-commerçant, et que, La Poste est le transporteur de la marchandise, plusieurs solutions de paiement sont disponibles.

Dès le premier euro de marchandise, La Poste propose le règlement de la TVA pour que les clients s'acquittent rapidement et facilement de leurs taxes via :

- ✓ Le paiement en ligne sur le **site laposte.fr** par carte bancaire
- ✓ Le paiement à la livraison **auprès du facteur**
- ✓ Le paiement en **bureau de poste** au moment de récupérer le colis

En fonction du mode de paiement de la TVA, sur le site e-commerce (si celui-ci le propose), sur laposte.fr ou à la réception du colis, le montant des frais de traitement liés au dédouanement varie.¹

A noter que si l'achat a été réalisé chez un e-commerçant et que celui-ci a transmis à La Poste l'adresse email et/ou le numéro de téléphone portable du client destinataire, elle pourra le contacter et lui proposer de régler ses taxes en ligne sur laposte.fr jusqu'à minuit la veille du jour de la livraison.

En cas de doute sur la provenance du mail, et pour limiter tout risque de fraude, le client peut se rendre sur le site sécurisé de La Poste (<https://www.laposte.fr/frais-douane>) avec son n° de suivi d'envoi pour payer les droits et taxes en ligne.



Pour de plus amples renseignements sur les implications fiscales et douanières du « paquet TVA e-commerce », rendez-vous sur <https://www.douane.gouv.fr/>.

¹ 2€ ou 5€ selon le type de colis pour un paiement en ligne sur laposte.fr et 8€ dans le cas d'un paiement auprès du facteur ou en bureau de poste.

Le détail des frais de dédouanement est accessible sur aide.laposte.fr

A propos du Groupe La Poste

La Poste est une société anonyme à capitaux publics, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'Etat. Le Groupe La Poste est organisé en cinq branches : Services-Courrier-Colis, Réseau, Numérique, GeoPost et La Banque Postale qui constitue avec sa filiale CNP Assurances un leader européen de la bancassurance et de la finance verte. Neutre en carbone depuis 2012, La Poste distribue 17,9 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. Attaché à sa présence territoriale, Le Groupe compte 17 000 points de contact (bureaux de poste, agences postales communales, relais poste commerçants) et 15 000 points d'accès à un service postal (Pick-Up, carrés pros, consignes ou encore drive colis). En 2020, le Groupe La Poste a réalisé un chiffre d'affaires de 31,2 milliards d'euros, dont 40% à l'international, et emploie près de 249 000 collaborateurs, dans 48 pays sur 4 continents dont 190 000 en France. Avec son plan stratégique « La Poste 2030, engagée pour vous », l'entreprise publique se fixe l'ambition de devenir la première plateforme européenne du lien et des échanges, humaine et digitale, verte et citoyenne, au service de ses clients dans leurs projets et de la société tout entière dans ses transformations.

Contact presse :

Service de presse Le Groupe La Poste

01 55 44 22 37

service.presse@laposte.fr